



Limeuil



Joyeuses
Fêtes



Mot du Maire
Travaux
Ecole
Vie associative
Brèves-Infos
Etat Civil

Commune de Limeuil
Bulletin municipal n°11 - Décembre 2020



Limeuilloises, Limeuillois,

Exit 2020 ! Nous vivons un temps pénible, déroutant et insécurisant à cause de l'épidémie de la COVID 19 mais aussi du terrorisme international,

L'état d'urgence sanitaire est instauré jusqu'au 16 février 2021, cette actualité nous rappelle que nous sommes toujours confrontés au virus.

Cela a bouleversé toutes nos habitudes, festivités, animations, spectacles, et autres évènements qui ont dû être annulés.

Il n'y a pas une journée, pas une heure même, sans que l'on n'entende « mais quand allons-nous sortir de tout ça ? ».

Combien de temps encore devons-nous supporter ce second confinement, moins strict peut-être que le précédent, mais plus difficile, parce que nous allons vers l'hiver ?

La seule façon d'abrégé cette situation est d'adopter une attitude de « bon sens » et de civisme responsable : porter le masque, maintenir la distanciation, renoncer aux grandes réunions familiales et/ou amicales, se laver les mains très fréquemment, respecter le confinement...

Mieux nous respecterons ces consignes, plus vite nous sortirons de cette situation.

Aux pertes d'emploi, à la baisse des revenus s'ajoutent la détresse psychologique et cette mélancolie qui gagne:

C'est le moment de se serrer les coudes.

Nous sommes sur le pont pour aider les personnes fragiles et isolées et pour que les enfants aient quand même les yeux qui brillent dans les jours à venir..

Evitons malgré tout de retomber dans la sidération, celle qui arrête presque tout de ce qui fait notre vie telle que nous l'avons connue dans les longues semaines de confinement. Nous continuerons donc, dans le respect des règles, notre vie démocratique, sociale, éducative, professionnelle...

Il nous faudra encore plusieurs semaines d'effort, de solidarité, de discipline pour voir le bout de cette crise. Mais le bout, nous le verrons.

La majorité d'entre nous connaît pour seuls inconvénients le port du masque, le respect des règles sanitaires et l'annulation des évènements festifs permettant de poursuivre le tissage des liens sociaux et amicaux.



Mais pour une partie d'entre nous cela est plus délicat et anxiogène. Je pense aux soignants et aux autres personnels indispensables au bon fonctionnement de notre société et de la sécurité des citoyens.

Je n'oublie pas également les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi ou leur salaire.

Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles .

Les événements habituels des associations sont reportés ou annulés. Le traditionnel repas des aînés de mi-décembre est annulé et la cérémonie des vœux de janvier n'aura pas lieu.

Rappelons-nous cette vieille règle du Moyen Age qu'était le couvre-feu . Elle demandait que, la nuit tombée, on isole, on confine l'âtre, pour éviter les incendies et mieux pouvoir rallumer le feu, le matin venu....

Le matin reviendra.

Je vous présente au nom du conseil municipal tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Que la santé, la joie et la prospérité soient avec vous et que vos souhaits se réalisent !

Prenez soin de vous et de vos proches

Carpe Diem

Votre maire
Jean Claude HERVÉ





LIMEUIL en Chantier

Rues du Bourg

Depuis la mi septembre les travaux d'aménagement des rues du bourg (rue du Port – Grand Rue – rue de la Poste) sont en cours .

L'entreprise Montastier du Bugue a terminé les travaux de rénovation des canalisations d'eau potable .Nous en avons profité pour re-alimenter les 4 fontaines du bourg et pour installer 4 bornes pour la récupération des eaux industrielles (eau provenant de la station d'épuration) . Ces bornes permettront d'arroser les massifs qui vont être réalisés par endroits le long des rues .

L'entreprise Hérault- Colas a pour sa part terminé la pose des canalisations permettant l'évacuation des eaux pluviales .

Au retour des congés , début janvier , l'entreprise aura pour tâche la réalisation du revêtement final des chaussées (béton désactivé de l'ancienne forge jusqu'à l'ancienne école) puis enrobé pour le reste avec des zones en pavé et en béton désactivé.

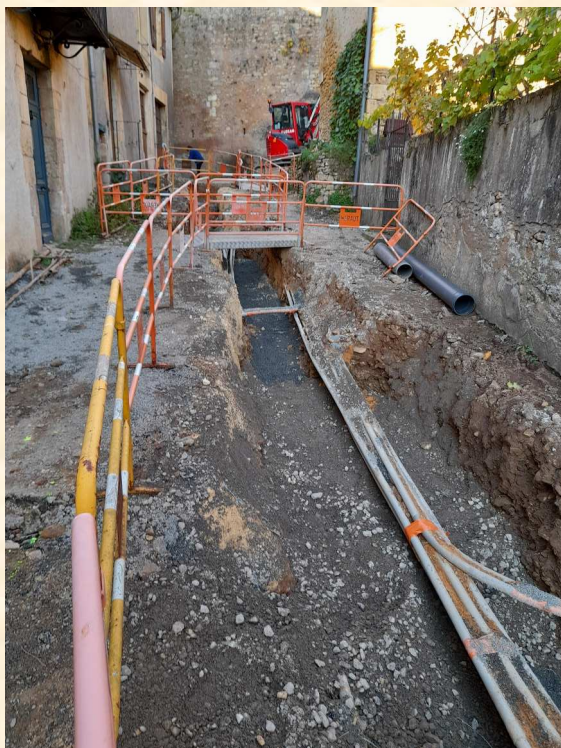
Nous avons profité de ces travaux pour enfouir le réseau de l'éclairage public avec la pose de 2 lanternes supplémentaires.

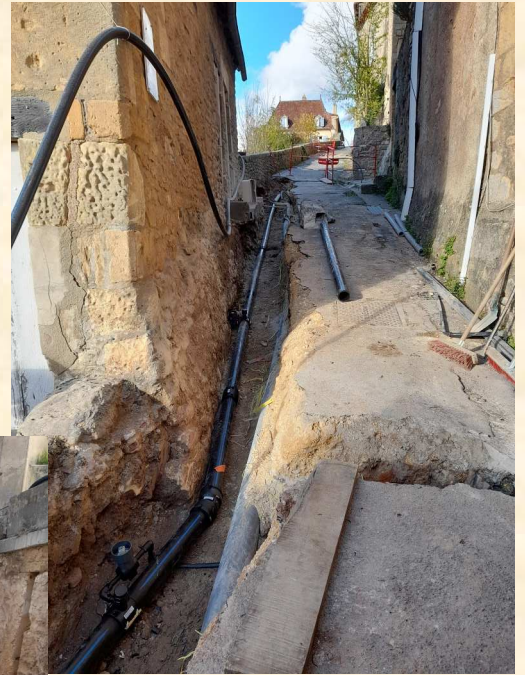
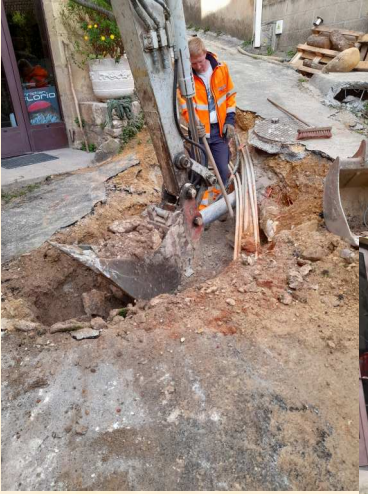
En principe tout sera achevé pour la fin avril au plus tard .

Le budget pour cette tranche de travaux s'élève à 709 602.67 € HT

(entreprise Montastier : 155 021.00 € HT - entreprise Hérault : 554 581.67 € HT)

Montant des subventions: 190 554 .88 €







Place du Port

Un coup de vent violent a cassé une grosse branche d'un des arbres de la place du Port début octobre .

La zone a été aussitôt sécurisée en attendant qu'une équipe de bénévoles puisse intervenir . C'est ce qui a été réalisé mi novembre avec l'intervention de sept bénévoles .

L'arbre en question a été abattu ainsi qu'un vieil acacia menaçant de tomber .Un gros travail de tronçonneuses a occupé les bénévoles durant toute la journée afin de remettre la place en état .



La journée s'est achevée avec l'élagage de deux arbres qui débordaient sur la chaussée à hauteur de l'ancienne brasserie .

Début décembre les mêmes bénévoles ont replanté en lieu et place trois arbres qui donneront d'ici quelques années de l'ombre à nos nombreux visiteurs .

Les platanes ainsi que quelques saules de la place du Port vont être élagués cet hiver par un professionnel .





Appartement de la mairie

Suite au départ de M. Poussou cet été et avant l'arrivée de Mr Gard et Mme Lefebvre à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre commune, l'appartement situé au-dessus de la mairie a connu une rénovation réalisée par les agents de la commune.

Après étude des différentes possibilités et des devis afférents, le conseil municipal a opté pour la pose d'un carrelage sur toute la surface (70m²).

Durant 3 semaines M. Guy Ivorra a effectué ces travaux, aidé par M. Jérôme Lafon. Fin octobre, les délais furent respectés et après 2 jours de nettoyage réalisé par Mme Monribot, les nouveaux locataires ont pu aménager dans un appartement modernisé.

Un grand merci aux employés municipaux et en particulier à M. Guy Ivorra pour cette réalisation.



Toiture du château

Depuis début novembre, l'entreprise Dubois Turban de Notre Dame de Sanilhac a entrepris la rénovation de la toiture du château.

Le deuxième et le troisième étages auront un nouveau plancher et une nouvelle toiture en bac acier permettra la mise hors d'eau du bâtiment.

Ces travaux devraient être terminés début mars au plus tard afin que l'association « Au Fil du Temps » puisse préparer la prochaine saison estivale.





L'école de Limeuil comptait 23 enfants à la rentrée de septembre. Deux enfants de Toute Petite Section (2-3 ans), ont été inscrits à partir d'octobre afin de permettre une rentrée échelonnée. avec les 15 enfants inscrits en Petite Section (3- 4ans) et les 8 enfants de Moyenne Section (4-5ans).

Limeuil a donc un effectif de 25 élèves et l'effectif global du **RPI** (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est de **100 enfants pour 4 classes**.

L'école de Limeuil a eu le plaisir d'accueillir 2 nouvelles arrivées :

Madame Annabelle Oriol, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole maternelle) en remplacement de Madame Sandra Lorblancher , en fin de contrat.

Madame Manon Gili-Lacoste, enseignante , nommée sur mon complément de service.

Pour information, j'assurerai les cours des mardis pendant la période 3 (janvier et février 2021).

Au cours de l'année 2020, avec le confinement du printemps et le confinement actuel, de nombreux projets pédagogiques ont dû être annulés et d'autres se trouvent actuellement en suspens.

Nous attendons la réouverture du cinéma du Buisson de Cadouin afin de pouvoir visionner les séances programmées avec l'organisme Ecole et Cinéma. Nous sommes également inscrits à des séances pour le Festival de BriKaBrak au Bugue.

Pour Noël, les enfants du RPI ne pourront être réunis pour le traditionnel repas collectif, le spectacle et le passage du Père Noël. Toutefois un repas sera offert à l'école de Limeuil, vendredi 18 décembre et Père Noël déposera très certainement ses cadeaux, au pied du sapin.

Chaque année, des délégués sont élus pour représenter les parents d'élèves aux 3 conseils d'écoles regroupées du RPI. La titulaire déléguée de l'école de Limeuil est Madame Lozes Charlotte, habitante de Limeuil. La déléguée suppléante est Madame Poussou -Braga Sonia. Nos deux mamans déléguées ont des enfants en Petite Section.

La mise en place des protocoles successifs a créé des modifications et des adaptations. Tout a été pensé dans l'intérêt des enfants.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Brigitte Poumeaud Buso
Directrice de l'école maternelle.



Football

Après l'arrêt de la saison 2019 – 2020, nous pensions être repartis sur de bonnes bases, et c'est sous un soleil radieux du mois d'août que les entraînements seniors ont commencé. Tout allait pour le mieux, l'effectif des équipes s'étant même renforcé grâce aux recrutements de Patrick Lesage.

En septembre la reprise de l'école de foot a été une bonne surprise pour nous, avec un nombre toujours croissant de jeunes, alors que l'on s'attendait à une diminution vu l'arrêt de la dernière saison, puis Patatras , nouveau confinement, nouvel arrêt des compétitions et un grand flou devant nous. De ce fait nous avons annulé toutes nos manifestations : soirée choucroute, vente de calendriers, annulant toute rentrée d'argent ...

Pour l'instant toujours pas de date de reprise, un espoir pour l'école de foot fin décembre / début janvier, et pour les seniors aucune annonce !

En attendant des jours meilleurs, je remercie tous les bénévoles qui ne nous ont pas lâchés pendant le premier confinement et qui j'espère feront de même après le second ...

Merci à Laurence Ninnin pour avoir accepté ce poste de secrétaire ou le travail est important, conséquent et compliqué pour une personne qui n'en connaît pas toutes les subtilités.

Par ailleurs, afin de compenser sa perte de recette, le club mettra en vente dès qu'il sera possible des cartons de vin siglés FC LIMEUIL .

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes confinées et à bientôt sous des jours meilleurs...

Le bureau D. Richard





Le marché des Potiers de LIMEUIL organisé par l'association « Potiers en Périgord »

Nous avons longtemps hésité étant donnée la situation sanitaire et avons finalement décidé avec l'accord de la mairie de mettre en place le marché des Potiers pour les 25 et 26 juillet .

Après plusieurs échanges avec les potier(e)s inscrits, huit d'entre eux se sont désistés .Il restait 35 exposant(e)s que nous avons dû répartir en grand cercle autour de l'ensemble de la place du Port , de l'Ancre de Salut jusqu'au kiosque . Pour répondre aux consignes de la préfecture , nous avons laissé un mètre entre les stands , espace matérialisé par les bacs à fleurs et de petites barrières de bois .Les exposants et les visiteurs ont bien joué le jeu des consignes sanitaires , masques , gel , sens du parcours.

En fait , ce grand cercle autour de la place fut une belle façon de présenter le travail des potiers dont les univers riches et souvent colorés ,qui plus est d'une très grande variété se voyaient mieux et se distinguaient davantage les uns des autres. Nous avons eu beaucoup d'échos dans ce sens . Parfois des crises aident à changer les choses de manière positive .





Les potiers proposaient comme toujours une grande diversité de couleurs et de formes , de la tasse à café aux sculptures pour le moins insolites. Terre cuite et terre crue, il y avait même de grands personnages grandeur nature en terre crue . Tout le monde était ravi de sortir .Pour les exposants ,c'était la première sortie de l'année , beaucoup de marchés avaient été supprimés , il devenait et devient bien difficile de vivre de son travail . Les visiteurs ,eux aussi étaient ravis de se retrouver là , dans ce grand cercle accueillant , entourés de beaux objets avec lesquels ils pouvaient se faire plaisir .

Nous avons dû supprimer l'animation tournage , l'atelier pour les enfants et la buvette pour répondre aux demandes de la préfecture , supprimer aussi le joli buffet apéritif du samedi midi .

Par contre ,Inès Lopez-Sanchez Mathély a fait une très belle expo installation au bord de l'eau , marquante et passionnante sur les thèmes essentiels , du vieillissement, de l'exil ,du passage vers l'autre rive avec la barque prêtée gentiment par monsieur Maillet. Son installation témoignait d'une grande sensibilité doublée d'un savoir faire profondément original. Ses personnages de terre crue grandeur nature étaient émouvants et impressionnants . Elle a créé l'un d'entre eux sur les deux journées d'animation .

Dans l'ensemble les promeneurs étaient acheteurs et sur le marché et chez les artisans et commerçants du village . Le temps était beau , l'ambiance était douce au bord de l'eau et visiteurs et exposants étaient enchantés que ce marché ait finalement pu avoir lieu.

Christine Robert Van Strien
Secrétaire « Potiers en Périgord »





Des nouvelles d'ECLAS

Energie Citoyenne Limeuil , Audrix , Saint Chamassy

Depuis juin 2019 L'association ECLAS se penche sur la question de l'énergie alternative . L'énergie à laquelle nous réfléchissons est surtout le " photovoltaïque" .

Le classement patrimoine de nos sites ne s'y prête pas pour des installations individuelles . Pour remédier à cette situation il y a 2 solutions :

- * Une installation à l'extérieur du bourg , trouver des "actionnaires " et vendre la totalité de l'énergie produite .
- * Une installation à l'extérieur du bourg ,trouver des " copropriétaires "pour faire de l'autoconsommation .

ECLAS a opté pour la 2ème solution , donc pour faire une installation photovoltaïque pour l'autoconsommation collective .

Avantages :

- * Une installation d'un site plus important est beaucoup moins chère qu'une installation privée , grâce à sa taille.
- * L'entretien et l'assurance sont partagés et donc moins chers aussi .
- * Vous pouvez investir à hauteur de vos besoins en électricité .

Inconvénients:

L'installation ne se trouve pas sur votre toiture , donc pas de votre côté du compteur , donc toute votre "auto"consommation passe obligatoirement par le réseau .

Cela implique que vous avez tous les frais pour l'utilisation du réseau : le TURPE et un certain nombre de taxes .

En autoconsommation collective il y a 2 options :

- * Consommer au moment de la production et vendre le surplus .(aujourd'hui pas intéressant du fait qu'il n'y a pas de prix d'achat garanti)



Autoconsommation avec stockage virtuel . (pour le moment le plus intéressant , vous pouvez consommer la totalité de votre production)

Comme c'est vous qui consommez les kwh produits , ils seront déduits de votre facture .

Mais vous devrez toujours payer : votre abonnement , le prix de l'acheminement et plusieurs taxes .

Le résultat est que vous pourrez déduire de votre facture environ 8 ct le kw/h (ça dépend de votre contrat)

Pour trouver l'équilibre financier il faudrait que ce soit 11 ct le kw/h (vu le coût de l'investissement)

Étant donnée la situation sanitaire avec le re confinement , tout va au ralenti , mais nous avançons doucement dans plusieurs domaines :

- Rechercher des toitures aptes à recevoir une installation .
- Trouver l'équilibre financier .
- Chercher la forme administrative pour poursuivre notre aventure?

Et en dernier ,le plus important, **NOUS CHERCHONS DES PARTENAIRES .**

Pour tous ceux que cela intéresse de devenir partenaire ou pour ceux qui sont juste curieux , nous sommes à votre disposition pour donner plus de détails et des réponses à vos questions .

Il vous suffit de faire un mail avec vos questions et / ou remarques et votre n° de téléphone à l'adresse suivante :

eclasdordogne@gmail.com

Han Van Strien , président ECLAS





Association « Les Croquants du Périgord Noir »

L'association « Les Croquants du Périgord Noir » anciennement « Club Pyramide », qui avait été créée en 1999 à Limeuil, en parallèle du jeu Pyramide à la télévision, a quitté la fédération nationale « Pyramide » pour s'ouvrir à de multiples autres jeux.

Cette association se réunit toujours les jeudis de 14h à 16h (hors confinement) pour jouer au jeu pyramide, mais aussi, à d'autres jeux variés, que ce soit le scrabble, rummikub, cartes, etc....

Vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s, pour passer un après-midi, convivial, chaleureux et amusant.

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter :

La présidente, Sylvette Lefebvre du Bugue au 05/53/07/42/28

La trésorière, Anne Mallemouche de Limeuil au 06/83/47/76/39



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															E
B															N
C															N
D		T											H		O
E		A											N	I	Y
F		X											M	U	A
G	A	I			P								J	O	C
H	C				P	A	R	A	D	E	R	A	S		Z
I	C				W										F
J	O	H			N										L
K	T	E													M
L															I
M															E
N															I
O															E



Rives d'Art

L'association Rives d'Art de Limeuil a tenu ses promesses de belles expositions durant la saison estivale dans la salle d'exposition des merveilleux et si touristiques Jardins Panoramiques de notre beau village.

Nous avons même pu admirer les « visages confinés » de Martine Chiappara, artiste drômoise. Jean-Pierre Karan Borderie a pu lui nous surprendre avec sa peinture et ses assemblages de matériaux jusqu'à incarner des symboles pouvant délivrer un message sociétal.

Bernard Merle, dans des peintures allant de la Renaissance jusqu'à Monet, à la question : Quelle est sa démarche artistique, il nous répond : « A me repérer aux étoiles je bute sur les cailloux, à trop lorgner ceux-ci je perds le nord, m'en reviens...

Bref, à danser d'un pied sur l'autre entre un désir d'en haut et la mélancolie de la perte, on prend des allures de boiteux qui s'est usé la hanche en piétinant. A vouloir désespérément retenir ce qui va disparaître ou donner corps à ce qui n'est pas encore on fabrique une peinture vacillante».

La photographe Ambre Guinard, nous a montré à travers ses photos les morceaux d'un monde que l'on oublie souvent de contempler.

Et nous avons eu le plaisir de découvrir également Anne-Marie Delpierre, Carine Laval, Thibault Blanc, Nicolas Baumann et Daniel Bligny.

Nous avons également eu une très belle soirée à Limeuil avec le Piano en Vadrouille et le Duo Cabeceo qui ont créé une bonne ambiance durant l'événement. L'association remercie les artistes, les visiteurs, les Jardins Panoramiques et son personnel, la Mairie, les villageois, pour leur soutien.

Instagram : Rivesdartlimeuil





Plus Beaux Villages de France

C'est à Monflanquin (Lot et Garonne) que s'est tenue l'Assemblée générale des Plus Beaux Villages de France en octobre 2020.

Les élections du nouveau Conseil d'administration et des 3 commissions techniques, Qualité, Notoriété et Développement ont eu lieu. Un nouveau président a été élu M. Alain Di Stéfano, maire de Yèvre-le-Chatel (Loiret), succédant à M. Maurice Chabert, maire de Gordes (Vaucluse) qui était président de l'Association P.B.V.F. depuis 1995.

Retour sur la mandature 2014-2020.

La mandature 2014- 2020 aura été marquée par l'entrée de huit villages dans l'association : **Navarrenx** (Pyrénées-Atlantiques) en 2014, **Saint-Jean-Pied-de-Port** (Pyrénées Atlantiques) et **Lussan** (Gard) en 2016, **Brouage** (Charente-Maritime) et **Veules-les-Roses** (Seine Maritime) en 2017, **La Romieu** (Gers) et **Villeréal** (Lot et Garonne) en 2018 et **Grignan** (Drôme) en 2019.

2014-2020 en chiffres :

- * 27 villages candidats examinés - * 8 villages classés
- * 107 villages classés ré-expertisés - * 101 classements reconduits
- 5 déclassements
- 1 déclassement potentiel

* **159 villages membres en 2019**

Pour rappel, chaque village classé est ré-expertisé tous les six à neuf ans selon le niveau de réserves notifiées dans le rapport d'expertise.

- De nouveaux accords de partenariat ont été négociés avec les éditions :

* FLAMMARION éditeur du guide PBVF, à présent également en version anglaise et néerlandaise.

* MICHELIN concepteur de la carte routière officielle de l'association assure également la diffusion de cette carte dans son réseau de distributeurs.

En 2019, les Plus Beaux Villages ont modernisé leur communication numérique.

Création d'un nouveau site adapté pour les smartphones et tablettes, Les PBVF déjà présents sur Facebook ont investi les réseaux sociaux Twitter en 2015, Instagram en 2017 et LinkedIn récemment.

- Un nombre de visiteurs croissant organisent leur destination de vacances en visitant les PBVF. Les chaînes télévisées ont largement contribué à ces retombées médiatiques, en diffusant des reportages dans les principaux JT nationaux, Envoyé spécial, Tout Compte Fait, Reportages TF1 etc...

Gageons que notre village de Limeuil en cours de restauration, voire d'embellissement continuera d'attirer des visiteurs toujours plus nombreux ...

Composteurs

Les composteurs du SMDE 3 destinés aux habitants de la commune sont en rupture de stock.

Nous vous informerons dès que le SMD3 nous aura confirmé un réapprovisionnement.

Particuliers, professionnels, associations, collectivités ... Tous les producteurs de déchets doivent s'enregistrer auprès du SMD3 pour continuer à bénéficier du service public !

Pourquoi faut-il s'enregistrer ?

- Pour obtenir la carte qui permet :
 - De déposer ses Ordures Ménagères (sacs noirs) dans toutes les bornes du département équipées de contrôles d'accès
 - D'accéder à toutes les déchèteries du département
- Pour appliquer le forfait adapté à votre foyer et éviter une éventuelle facturation du forfait maximum

Comment s'enregistrer ?

- En appelant le Service Usagers du SMD3 au 09 71 00 84 24
- En remplissant le formulaire en ligne sur smd3.fr
- Par retour du formulaire papier et de l'enveloppe T remis en boîte aux lettres



**UN SERVICE
POUR VOUS
ACCOMPAGNER**

Le Service Usagers du SMD3 est votre interlocuteur privilégié pour :

- Vous enregistrer en tant qu'utilisateur
- Informer d'un changement :
déménagement, personnes composant le foyer, etc.
- Signaler un problème :
carte perdue ou défectueuse, dépôt sauvage, points d'apports volontaires détériorés, etc.
- Obtenir des explications relatives à la facturation, à la réduction des déchets, etc.
- Répondre à toutes les questions pratiques



09 71 00 84 24
(appel non surtaxé)
service-usagers@smd3.fr
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30
smd3.fr



Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours



Arrêté du 16 novembre 2020 qualifiant le niveau de risque épizootique
Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Contacts DDCSPP

Mail : ddcspp-spa@dordogne.gouv.fr

Tel : 05 53 03 66 68

- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée ... pour le nettoyage de votre élevage.

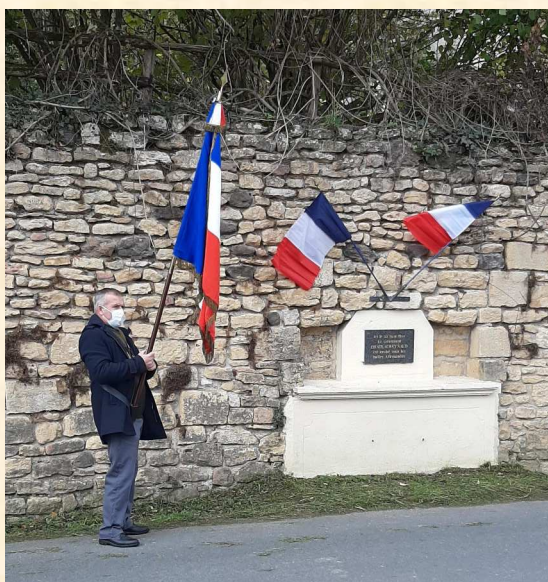
Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>



Célébration des armistices

L'année 2020 a vu les commémorations des armistices de 1918 et 1945 célébrées en comité très restreint en raison de la pandémie du à la Covid .

Seules se sont déroulées les cérémonies au monument aux morts et à la stèle Chateauraynaud



Voici en tableau la liste des enfants de la commune qui ont donné leur vie lors la première guerre mondiale .

A priori le village ne compte aucun décès ni lors de la seconde guerre mondiale, ni pendant la guerre d'Algérie .

Léon VITRAT	mort le	16 août 1914
Jean TABANOU		28 août 1914
François MICHELET		8 septembre 1914
Jean BELANGER		15 septembre 1914
Jean FAURE		23 décembre 1914
Marc FRIT		26 mai 1915
Paul BRACHET		14 août 1915
André LAGENE BRE		25 août 1915
Léon VERRAIL		3 novembre 1915
Pierre MAURY		9 janvier 1916
André LABROUSSE		9 avril 1916
Marc LACHAUD		23 juin 1916
René BUGUET		15 septembre 1916
Joseph Moïse LABROUSSE		22 janvier 1917
Jacques MAGIMEL		18 avril 1917
Antoine FAURE		3 mai 1917
Pierre LAFON		3 mai 1917
Raoul LINARES		26 mars 1918
Jacques DELTEIL		22 mai 1918
Marcel SIMON		25 mai 1918
André SIMON		1er septembre 1918
René FAURE		1er septembre 1918
Elie TEILLET		1er septembre 1918
Jean MANOUVRIER		30 octobre 1918



Urbanisme

Rappel : Sont soumis à une déclaration préalable tous travaux touchant l'extérieur d'une habitation ou d'un bâtiment, même sans modification visuelle.

Tout agrandissement doit être soumis à une demande de permis de construire.

Brûlage

Rappel : Tout brûlage de déchets verts doit être soumis à une demande préalable en mairie.

Après la date limite du 28 février, tout déchet devra être amené à la déchèterie.

Circulation et divagation des chiens

Objet : arrêté permanent portant sur la circulation, la divagation et les déjections des chiens sur l'ensemble de la commune.

Le Maire de la commune de LIMEUIL,

VU : Le Code des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et 2212-2,

VU : le Code Pénal et notamment les articles R 610-5, et R 635-8,

VU : le Code Rural notamment les articles R 211-11 et L 211-11 et suivants,

VU : le code de la Santé Publique notamment les articles L 1312-1 et suivants,

Considérant le danger que constitue la divagation ou le regroupement de chiens en agglomération

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures relatives à la sécurité publique,

ARRETE

Article 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer seuls et sans maître ou gardien sur les places, squares, jardins et les voies publiques de la commune. Il est également interdit de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les immondices.



Article 2 : Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique ou les lieux publics que tenus en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident.

Article 3 : Même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des édifices publics ou culturels ainsi que dans les cimetières. Cette interdiction ne s'applique pas aux chiens accompagnant les non-voyants.

Article 4 : Les chiens concernés par l'article L 211-12 du code Rural devront obligatoirement être déclarés en Mairie afin d'obtenir un permis de détention comme prévu par l'article L 211-14 du code Rural.

Article 5 : Les déjections canines devront obligatoirement être ramassées par le propriétaire du chien, sur les trottoirs, bandes piétonnes, jardins et espaces verts publics ou autre partie de la voie publique par tout moyen approprié. Plusieurs distributeurs de sacs prévus à cet effet sont implantés sur la commune

Article 6 : Les chiens errants seront capturés et transférés à la SPA.

Article 7 : Le présent arrêté annule et remplace tous les arrêtés municipaux concernant la circulation et la divagation des chiens.

Article 8 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 9 : Monsieur le chef de brigade de la gendarmerie du Bugue est chargé de l'exécution du présent arrêté , dont une copie sera transmise à monsieur le Sous-Préfet de Sarlat.

Fait à Limeuil , le 10 décembre 2020

Le Maire
Jean Claude HERVÉ





Fermeture mairie et poste

La mairie et l'Agence Postale seront fermées durant la trêve des confiseurs du 23 décembre 18 h au lundi 4 janvier 14 h



LA POSTE

Vous pourrez retirer vos colis et recommandés à l'Agence Postale de Trémolat
Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

Pratique

Prélèvement automatique

Le montant des factures d'eau peut être prélevé automatiquement sur votre compte .Pour cela vous devez vous rendre en mairie muni d'un RIB afin de compléter le document : mandat de prélèvement SEPA .

Remerciements

Le sapin de Noël qui décore et scintille sur la Place du Port a été offert cette année par monsieur Hannotte Jean Michel, habitant Grand Rue .





Etat civil

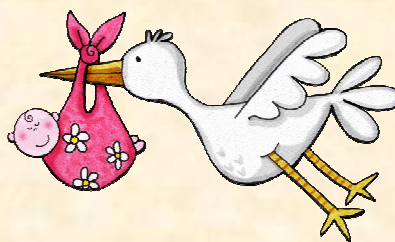
Naissances

22 11 2020 Chloé PRIMARD BUZZ née à PERIGUEUX
24 11 2020 Fanny Sylvie LAURENT née à SARLAT



Bienvenue et Félicitations aux heureux parents

Laura Pistre, chargée d'accueil au secrétariat de la Mairie et à l'office de tourisme a le plaisir de vous annoncer la naissance de Sofia venue au monde le 12 septembre 2020



Décès

13 07 2020 Geneviève BINOT veuve CHINOUR à l'âge de 92 ans
10 09 2020 Jean Luc AUDE à l'âge de 68 ans
24 09 2020 Marie Line DESPRAT à l'âge de 59 ans
31 10 2020 Jeanine DEBROUSSE veuve TALLET à l'âge de 99 ans
03 12 2020 Alain ALBUCHER à l'âge de 58 ans
11 12 2020 Pierrette SUTRA veuve NICOLAS à l'âge de 89 ans



Sincères condoléances aux familles

Vous pouvez nous faire parvenir votre adresse mail personnelle si vous souhaitez être informé directement de toutes les activités municipales et de la vie communale.

Mairie de Limeuil - Rue du port - 24 510 Limeuil - Tel: 05.53.63.30.89 -
limeuil.mairie@gmail.com - limeuil.mairie@wanadoo.fr
www.limeuil-en-perigord.com

Directeur de publication: Jean-Claude HERVÉ

Comité de rédaction et rédaction : Jean-Claude HERVÉ, Nicole HULOT, Adeline RAIMBAULT

Photos: Jean-Claude HERVÉ - Adeline RAIMBAULT



Les Braconniers de Limenil

"L'ordonnance de 1669, titre de la pêche, article premier, défend à toutes personnes autres que maîtres pêcheurs rocons es sieges de maistrise de pêcher

sur fleuve et rivière navigable à peine de cinquante livres d'amende et de confiscation du poisson, filets et autres instruments de pêche

Dans toute l'étendue de la terre de Limenil, il n'y a pas un seul qui soit exon au siège de la maîtrise, cependant il y en a un nombre infini qui ne font autre chose que pêcher

L'article quatre défend à tout pêcheur de pêcher aux jours de dimanche et fêtes sous peine de quarante livres d'amende. Il n'y a point de dimanche ny de fêtes qu'on ne pêche dans la terre de Limenil

L'article cinq défend pareillement de pêcher à quelques heures et saisons que se puisse être et autres heures que depuis la levée du soleil jusqu'à son coucher : on pêche toutes les nuits dans l'étendue de la terre de Limenil...on pêche dans toutes les saisons

L'article dix défend de se servir d'aucun engin et harois prohibé et en outre de ceux appelés gils, trémail, surent, épervier, chausson ou subre à peine de 100 livres d'amende on se sert de toutes sortes de filets qui sont si étroits que les poissons qui ne sont pas si gros que le dait se prennent... Les rivières se trouvent dépeuplées de poisson jusqu'au point que la pêche qu'a le seigneur baron de Limenil ne produit pas présentement pour fournir aux frais de son entretien..."

Archives de la Gironde,
Lettre du juge ordinaire de Limenil